**FICHE 2.1.2**

**DEVELOPPER LA MIXITE FONCTIONNELLE**

|  |  |
| --- | --- |
| **Pilier 2**  **Axe 1** | **Enjeu : Renouveler la ville et diversifier ses fonctions** |

|  |  |
| --- | --- |
| **Contexte**  *(quels sont les constats, les besoins qui justifient cette orientation opérationnelle ?)* | * Si une réelle mixité fonctionnelle et résidentielle prévaut dans les 4 communes du Contrat de Ville, la spécialisation est forte à l’échelle des quartiers prioritaires (cinq sur dix accueillant exclusivement des logements sociaux et seulement deux des locaux d’activité). * Des projets d’implantation ou de restructuration d’équipements publics (cf. PRU) ont permis d’accroître la qualité des services publics offerts aux habitants tout en encourageant la fréquentation des quartiers prioritaires par des usagers résidant à l’extérieur. * Des pôles commerciaux de proximité nombreux dans les quartiers et à proximité mais fragiles ou en perte d’attractivité. * La mixité fonctionnelle est un facteur d’animation et d’interaction entre les habitants. En renforçant l’offre de services collectifs, d’activités et d’emplois dans les quartiers, elle contribue en partie à réduire la dépendance à l’égard de l’automobile, frein important pour la mobilité de leurs habitants, peu motorisés et aux revenus modestes. La mixité fonctionnelle est également vectrice d’attractivité lorsque les fonctions introduites permettent de satisfaire un besoin à l’échelle de la ville, de l’agglomération ou au-delà. |
| **Objectifs et dynamiques** | * Définir les besoins en équipements à l’échelle de l’agglomération (culture, sport, enseignement secondaire et supérieur) et à l’échelle des quartiers (éducation, petite enfance, vie de quartier, santé) ; * Soutenir les commerces et services de proximité, promotion des filières économiques d’avenir et définition des besoins en locaux correspondants ; * Rénover les espaces et équipements publics. * Favoriser l'implantation d'activités dans les quartiers en lien avec l'existant (pépinière) ou en franges des quartiers |
| **Réalisations attendues** | * Implantation d’équipements, d’activités et de logements (hors locatifs sociaux) dans les quartiers prioritaires et à proximité. * Création d’emplois occupés par les habitants. |
| **Effets attendus** | * Amélioration de la satisfaction des habitants ; * Accès des habitants aux emplois créés ; * Hausse de la fréquentation externe des quartiers et amélioration de l’image des quartiers. |
| **Echelle Territoriale** | * Echelle quartier en lien avec les PLU et la politique de développement économique de l’agglomération. |
| **Animateur** | * Tour(s)plus |
| **Partenaires mobilisables (dont habitants)**  **Dispositifs mobilisables** | * Direction du développement économique de Tour(s)plus, Région Centre Val de Loire, Chambres consulaires, villes, bailleurs sociaux, acteurs économiques présents dans les quartiers, acteurs de la promotion immobilière, conseil de développement, conseil-citoyens. * Dispositifs mobilisables : |
| **Financements mobilisables** | * Programme de rénovation urbaine (études et investissements). * Incitations fiscales (TVA réduite dans un périmètre de 300 m). * Aides de Tour(s)plus. * Aides de la CDC (ingénierie). |
| **Calendrier** | * 2015-2024 (NPNRU). |
| **indicateurs de réalisation** | * Nombre, types et surface de plancher d’équipements, de locaux d’activités ou logements autorisés, commencés et livrés (y compris changement d’usage). * Surface d'espaces publics travaillés * Nombre d'emplois créés et occupés par les habitants des quartiers prioritaires |
| **Indicateurs d’effets** | * Nombre d’habitants résidant hors quartiers et dans le quartier fréquentant les équipements et les commerces (enquêtes) ; * Niveau de satisfaction et image des habitants vivant dans le quartier ou le fréquentant (étude d’opinion) ; * Evolution du nombre d’habitants travaillant dans leur quartier de résidence (Insee / Urssaf, DADS). |
| **Liens autres enjeux / fiches « orientations opérationnelles »** | * Fiche 2.1.3 (l’offre de mobilité permettant aux habitants d’accéder aux équipements et activités présents en dehors des quartiers) * Fiche 1.1.3 "Développer la mixité fonctionnelle des équipements" |